

# **RAPPORT DE PRESENTATION**

## **DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter ce soir est le troisième budget depuis la création de la Métropole du Grand Paris, et le bouleversement des flux financiers qui en découle ; nous le proposons à votre vote tardivement, car nous avons attendu longtemps la décision du Président de la République concernant l'avenir de l'organisation territoriale de l'Ile-de-France, en vain.

La commission des finances l'a examiné dans sa réunion du 27 mars dernier, sous la présidence de Murielle ANDRE-PINARD, Conseillère municipale déléguée au budget, brillamment réélue Présidente de la Commission.

Les documents ont été préparés avec soin par Virginie CHEYROUX et son équipe. Vous avez eu tout loisir d'examiner ce dossier très complet, et donc de prendre connaissance de notre feuille de route économique et financière pour 2018.

Comme de coutume, en dépenses et en recettes, de nombreux éléments ne sont que la transcription des décisions prises par d'autres instances, notamment par l'Etat. D'autres relèvent de notre politique, comme le choix de faire participer l'utilisateur plutôt que le contribuable, en choisissant encore une fois de ne pas augmenter la taxe d'habitation pour la quinzième année consécutive.

A Meudon, nous avons choisi de continuer à contribuer significativement à l'activité économique de notre pays, avec un budget d'investissement en forte augmentation depuis deux ans, atteignant 34,6 M€ en 2018, dans la continuité de 2017 (35,9 M€), mais également en augmentant de 2,3% la subvention de la Ville au budget global du CCAS pour continuer à aider ceux qui sont dans le besoin.

Lors du débat d'orientations budgétaires de février dernier, je vous avais exposé les contraintes qui pèsent sur nos finances avec notamment une baisse de la DGF de 8% à 5,066 M€, et des dépenses de péréquation (FSRIF et FPIC) qui atteignent 2,374 M€ (+7,1% par rapport à 2017). Il est à noter que cette année encore, et sans doute pour la dernière fois, GPSO prend à sa charge 90% du FPIC dû par le groupe intercommunal (GPSO + les villes).

Nous échappons à la contractualisation avec l'Etat qui prévoit une limitation de l'augmentation des charges à 1,2% sur la section de fonctionnement, ce qui serait très contraignant pour nous, notamment puisque l'on ouvre de nouveaux équipements, et nouvel équipement signifie nouveaux postes et nouvelles charges. Cette contractualisation devait être réalisée avec GPSO, mais il apparaît que ce sont BOULOGNE-BILLANCOURT et ISSY-LES-MOULINEAUX qui sont concernées, la règle étant que cette contractualisation s'applique à toute ville ayant un budget de fonctionnement supérieur à 60 M€ au compte administratif 2016, déduction faite du FCCT.... Nous y échappons donc, mais pour combien de temps encore....

A cela viennent s'ajouter des charges diverses complémentaires, comme la prise en charge par le budget communal de l'instruction des demandes de PACS.

Nous allons également subir cette année, sans perte annoncée, la mise en place de la réforme de la suppression progressive de la taxe d'habitation ; mais dans les années à venir, que va devenir le potentiel de recettes lié à la taxe d'habitation des près de mille logements prévus à la Pointe de Trivaux ? A priori pas dans nos comptes... Donc nous aurons porté toutes les charges liées à ce projet ambitieux, nous porterons la charge des nouveaux équipements au service des nouveaux habitants, mais sans recettes nouvelles. Les villes n'avaient déjà plus intérêt à favoriser la construction d'immeubles de bureaux, mais maintenant, elles n'ont plus aucun intérêt à construire des logements. Est-ce ainsi que l'on favorise le développement harmonieux d'une ville et de ses habitants ?

Le budget que nous avons cependant réussi à établir permet à la fois :

- d'absorber la baisse de la DGF et l'augmentation des péréquations horizontales (FSRIF et FPIC),
- d'absorber les charges complémentaires,
- de préparer l'avenir avec un budget d'investissement très offensif à Meudon, avec notamment :
  - la restructuration du centre social Millandy,
  - la fin de l'opération du Pôle intergénération,
  - la fin de la réhabilitation du complexe René Leduc,
  - un nouvel équipement regroupant une école maternelle, un accueil de loisirs et une ludothèque à Meudon-la-Forêt,
  - la restructuration de la maternelle des Jardies,
  - la poursuite de l'opération de Meudon-sur-Seine,
  - les Voiries et Réseaux Divers de l'opération de construction de la Pointe de Trivaux,
  - la poursuite pour la troisième année du Plan Pluriannuel d'Investissement pour l'accessibilité des locaux.

Le volume budgétaire consacré aux investissements est très élevé ces deux dernières années s'élevant ainsi à 25,66 M€ en 2017 et à 24,91 M€ en 2018 ; pour mémoire, il était inférieur à 10 M€ en 2016...

Il n'y aura pas de recours à l'emprunt dans l'exercice. Notre stock de dette sera donc de 24,3 M€ à la fin 2018 (tous budgets consolidés) ; celui-ci aura donc baissé considérablement depuis une douzaine d'années, sans pénaliser l'investissement.

Si l'on examine ce projet en grandes masses, en dehors des flux financiers entre la MGP et la Ville (AC + DGF CPS) et entre la Ville et GPSO, le FCCT (14,378 M€) en sortie :

- **Côté ressources, nos recettes de fonctionnement devraient augmenter de 1,32 % :**
  - malgré une baisse de la DGF de 8%,
  - avec une augmentation de la taxe sur le foncier bâti de 3%,
  - avec l'introduction de la taxe de séjour (100 k€),
  - la réévaluation des tarifs municipaux.
- **Côté dépenses de fonctionnement, celles-ci devraient augmenter de 1,66 % avec :**
  - des péréquations qui augmentent de 7,1 %,
  - des dépenses de personnel à + 1,01%,
  - une subvention de la Ville au budget du CCAS en augmentation de 2,3 %.

In fine, l'autofinancement dégagé (3,045 M€) sera cette année encore insuffisant pour couvrir de façon structurelle le remboursement du capital des emprunts qui s'établit pour l'exercice à 3,610 M€ pour le budget principal. Nous vous proposerons d'affecter, à l'issue du vote du compte administratif fin juin, une partie de l'excédent prévu à l'abondement de l'autofinancement.

Tous les documents constituant le projet de budget ont été communiqués à tous les élus, et examinés en Commission des Finances.

Je veux remercier ici toutes celles et ceux, élus et fonctionnaires, qui ont œuvré à l'élaboration de ce budget, qui est un travail de plus en plus complexe et qui mobilise les personnes dès la fin du printemps.

Une présentation sur écran va maintenant être commentée.

Je vous invite donc à voter ce projet de budget.

**Christophe SCHEUER**

**Maire-adjoint chargé des Finances  
Rapporteur du budget**